

Les plus diplômés ne profitent pas de la progression des salaires

Si les salaires en début de carrière ont globalement progressé en deux décennies, les plus diplômés ne profitent pas pour autant de cette amélioration, révèle le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

La progression des salaires ces 20 dernières années ne s'explique qu'à moitié par la hausse des niveaux de diplômés

« Que gagne-t-on à se former ? » : c'est la question que se posent les spécialistes du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) dans leur dernière publication, intitulée « Zoom sur 20 ans d'évolution des salaires en début de vie active ». Ils font tout d'abord un constat : en 20 ans, les niveaux d'études à la sortie du système éducatif se sont considérablement élevés. Près de 44% des jeunes arrivent maintenant sur le marché du travail avec un diplôme du supérieur en poche, alors qu'ils n'étaient que 27% dans ce cas en 1990. Sur la période de 18 ans, le volume de diplômés de grandes écoles a été multiplié par 1,5 quand celui des diplômés universitaires de niveau bac+5 a doublé.

Quid des salaires ? Sur l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, le salaire mensuel médian en euros constants progresse de 170 euros, pour s'établir à 1 480 euros en 2015. Mais la hausse des niveaux de diplômes de fin d'études entre les deux Générations n'explique que 56% de cette progression. Car si la structure de diplômes restée constante, le salaire médian aurait quand même progressé d'environ 75 euros, ont calculé les spécialistes du Céreq.

Les bacheliers ont vu leur pouvoir d'achat augmenter tandis que les bac+5 l'ont vu régresser

Pire, quel que soit leur temps de travail, le pouvoir d'achat des diplômés de grandes écoles régresse de 220 euros. Il en va de même pour les plus diplômés de l'université. Les diplômés de licence et de master 1 décrochent aussi légèrement, respectivement de 90 et 40 euros. En revanche, pour les niveaux de diplôme en-deçà de la licence, le salaire médian a augmenté de 30 à 200 euros.

Ce phénomène s'explique par une conjoncture économique atone, peu propice aux envolées salariales même pour les plus diplômés. En même temps, le décalage entre la masse de diplômés et le volume d'emplois qualifiés disponibles s'accroît, ce qui fait que de nombreux diplômés du supérieur souffrent d'un déclassement professionnel initial (soit le fait d'occuper un poste dont le niveau de qualification est en deçà de celui que permet d'espérer le diplôme obtenu). Quant aux moins qualifiés, ils ont à l'inverse pu profiter du relèvement régulier du SMIC.